

paris 2^e

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



p.7

tout savoir
**Quand l'économie
se réinvente**

numéro 77 • novembre-décembre 2014.....

4 à 5 Brocante : le Coin des puces | La Ressourcerie déborde d'idées | Travaux : les nouveautés de la rentrée

6 Conseil de quartier : le renouvellement • 10 Jean-Michel Leniaud, l'École nationale des chartes



ESPACE PUBLIC

Une circulation apaisée

Depuis cet été, les rues Montmartre, Étienne Marcel, ou encore du Louvre sont limitées à 30 km/h. Tout l'est de l'arrondissement est désormais en « zone 30 ». Pour plus de sécurité, moins de pollution et de mauvaise humeur !

Baissier le nombre d'accidents et les émissions polluantes. Voilà l'enjeu de la limitation à 30 km/h des voies de circulation du 2^e arrondissement. La réduction de la vitesse autorisée diminue le nombre d'accidents. Elle participe aussi à la limitation de gaz à effet de serre (CO₂) ou de particules fines rejetés par les véhicules motorisés.

Mais elle favorise également une circulation des vélos plus sûre. Les études montrent en effet que la mise en place de

voies cyclables à double sens oblige les conducteurs automobiles à plus de vigilance, sécurisant davantage les cyclistes et l'ensemble des usagers de la rue. Par ailleurs, ces voies réduisent les distances à parcourir pour les trajets en vélo. Plus de déplacements en vélo, cela est synonyme d'air plus sain et d'une meilleure santé pour les Parisien-ne-s. Ce mode de transport est aussi un bon moyen de faire de l'exercice... et de garder la forme. Alors, n'attendez plus, en selle !



VIDE-GRENIERS

Il y avait encore beaucoup de monde cette année pour chiner, vendre ou assister aux spectacles du vide-greniers !



PARKING DAY

Durant trois jours, l'association Les Petits Pois a placé du gazon et des chaises sur les terrasses et trottoirs de la rue Saint-Denis.



PHOTOGRAPHIES

Le vernissage de l'exposition L'AFP a 70 ans, présentant de superbes clichés, fut un véritable succès.



ALIMENTATION

Organisée par le ministère de l'Économie, la mairie du 2^e a accueilli la 4^e Fête de la gastronomie. L'occasion d'un banquet bio où les savoir-faire des élèves des métiers de bouche et les produits de nos terroirs étaient à l'honneur. En présence d'Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris.



NUIT BLANCHE AILLEURS

Fernando Moreno Robledo a installé le temps d'une nuit une baleine bleue et un arbre-monde Yggdrasill dans la cour et le hall de la mairie.

Un arrondissement citoyen



La première édition du Budget participatif a mobilisé 40 000 Parisien-ne-s qui ont voté pour les projets qui leur tenaient le plus à cœur. Cet exercice, qui préfigure les prochaines consultations, contribue au renouvellement de la démocratie participative. Les futures initiatives seront proposées directement par les Parisien-ne-s dès 2015, afin d'impulser un nouveau souffle démocratique à Paris.

Je veux remercier les Parisiennes et les Parisiens du 2^e qui se sont exprimé-e-s lors de ce vote. Grâce à eux, neuf projets seront réalisés très prochainement par la Ville. Je ne peux d'ailleurs cacher ma satisfaction face au succès des idées de végétalisation des murs, de jardins pédagogiques dans les écoles ou d'amélioration du système de tri des déchets.

Ce scrutin montre que notre arrondissement fait preuve d'exemplarité en matière démocratique : le 2^e monte sur le podium des arrondissements qui ont le plus voté, proportionnellement à leur population.

Ce taux de participation n'est évidemment pas étranger à la culture participative initiée depuis 2001 en matière de démocratie locale.

Dans le 2^e, les Conseils de quartiers tiennent une place primordiale. D'abord, parce qu'ils sont sources d'inspiration et de réflexion. Mais aussi, parce qu'ils nourrissent notre projet commun en contribuant directement aux choix budgétaires que nous faisons.

Le Budget Participatif du 2^e, mis en place en 2010, symbolise l'importance que j'attache à la parole et à l'expertise citoyennes dans la décision publique. Les conseillères et conseillers de quartier débattent en assemblée plénière des priorités qu'ils souhaitent voir engagées pour leur arrondissement.

N'hésitez pas à participer ! Aujourd'hui, ces Conseils de quartiers se renouvellent (en partie), et vous pouvez candidater. Parmi ces candidates et candidats, parce que chacun-e a le droit de s'exprimer, c'est par tirage au sort que les futur-e-s conseiller-e-s de quartier seront désigné-e-s.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Bien cordialement,

Jacques Boutault,

maire du 2^e arrondissement de Paris

La question au maire

Adepte du vélo, je suis ravie de profiter de l'augmentation du nombre de rues à 30 km/h. Pourquoi la rue de la Banque n'est-elle pas, elle aussi, en double-sens cyclable ? Éléonore D., quartier Vivienne-Gaillon

“ Vous avez raison de faire le lien entre les rues limitées à 30 km/h et les double-sens cyclables. En théorie, cette limitation à 30 km/h implique automatiquement la création d'un double-sens cyclable. Or, cela n'a pas été possible dans la rue de la Banque en raison du passage du bus RATP dans une voie étroite où le stationnement existe des deux côtés. Malheureusement, ces éléments ne permettent pas, dans cette voie, de garantir la sécurité des cyclistes à contresens de la circulation.

NOVEMBRE
DÉCEMBREDu lundi 3 au vendredi
28 novembre**Exposition Recyclage
d'Alain Fouray**Vernissage le lundi
3 novembre, en mairie,
à 18h30

Mardi 4 novembre

Concert de Motus

En mairie, à 20h

Jeudi 6 novembre

**CICA, l'accompagnement
à la parentalité**

En mairie, à 19h

Jeudi 6 novembre
et jeudi 4 décembre**Conseils
d'arrondissement**

En mairie, à 19h

Samedi 15 novembre

**Brocante
Le Coin des puces**Entre le 137 et
le 201 rue Saint-Denis,
de 8h à 18h

Mardi 18 novembre

Université populaire

En mairie, à 19h

Jeudi 20 novembre

**Conférence
« Re-cyclages »**

En mairie, à 19h

Samedi 22 novembre

Bal de la Bourse

Palais Brongniart, à 20h

L'AUTRE ÉCRAN

Salle Jean-Dame à 19h30

Mardi 4 novembre

Vendredi 14 novembre

Jeudi 27 novembre

Mardi 2 décembre

Jeudi 11 décembre

Jeudi 18 décembre

JANVIER

Jeudi 8 janvier

Vœux du maire

En mairie, à 19h



EXPOSITION

**La deuxième vie
de nos objets**

Sensibiliser au tri et à la préservation de la planète à l'aide de photographies. C'est le concept de l'exposition *Recyclage* qui s'installe du 3 au 28 novembre en mairie.

Pour beaucoup, le recyclage est un processus abstrait et mal connu. Afin de rendre plus visible et concret ce phénomène, Alain Fouray livre de fascinantes photographies. Ces clichés représentent l'histoire des objets, mais aussi en partie la nôtre. C'est en parcourant les sites de recyclage que l'artiste a constitué une banque d'images sur les matériaux et objets recyclés (piles,

électroniques, tissus, emballages, etc.). À travers ce travail, il interroge la société de consommation dans laquelle nous vivons. Pédagogiques, les clichés sont contextualisés par des légendes, expliquant et répondant aux questions suscitées par les images. Un travail de sensibilisation dont les enjeux s'inscrivent pleinement dans le contexte historique actuel.

À noter :

- Quatre éco-organismes ont participé à ce travail en y apportant des informations techniques et des photographies.
- Corepile (piles) www.corepile.fr • Éco-Emballages (emballages) www.ecoemballages.fr
- Éco TLC (tissus) www.ecotlc.fr • ERP France (déchets électriques et électroniques) www.erp-recycling.fr

BROCANTE

Le Coin des puces

Après le vide-greniers de septembre, une deuxième brocante s'installe dans le 2^e arrondissement: Le Coin des puces. Organisée par Les Petits Pois, l'association de commerçants et d'habitants de la rue Saint-Denis, elle se tient le samedi 15 novembre de 8h à 18h, entre le 137 et le 201 rue Saint-Denis. Des animations spéciales vous y attendent et un apéro convivial clôturera la journée. Venez vendre, acheter ou échanger tout ce qui traîne dans votre grenier, votre dressing ou votre cave! Le tout, dans une ambiance festive, au centre de Paris. Une bonne occasion de rencontrer ses voisins et les commerçants de votre quartier.

Pour plus d'informations, contactez l'association par mail à contact@ruesaintdenis.org ou consultez le site Internet www.ruesaintdenis.org



SENSIBILISATION

La Ressourcerie déborde d'idées

La Semaine européenne de la réduction des déchets a lieu du 22 au 30 novembre. Pour l'occasion, la Ressourcerie Paris-Centre organise de nombreuses animations.

Quelques mois après sa création, la Ressourcerie ouvre enfin son sous-sol au public. Baptisée l'espace Eugène Poubelle, en hommage au préfet de la Seine, et inventeur du tri sélectif, elle est destinée à accueillir des ateliers pédagogiques et artistiques. On peut d'ailleurs y contempler, durant toute la Semaine de la réduction des déchets, l'exposition *Le Récup'Art* d'Ambroise Monod. Le jeudi 27 novembre à 19h, une rencontre-débat est organisée sur le thème « Récupération et création ». Pour tous les curieux qui souhaitent découvrir ce lieu multifonctionnel (collecte à domicile, atelier de valorisation, galerie, magasin, etc.), la Ressourcerie ouvre ses portes le samedi 29 novembre. Enfin, pendant cette semaine, des visites pédagogiques à

destination des écoles des quatre premiers arrondissements de Paris sont organisées.



+ d'infos :

- Consultez le site
- www.interloque.com



LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

Salle Jean-Dame

Dans la salle de conférence Jean-Dame, des sièges tout neufs ont fait leur apparition. L'objectif : améliorer la visibilité des spectateurs mais aussi leur procurer plus d'espace entre les rangées. Des travaux qui devraient en appeler d'autres, à l'étude, la réfection du plafond et des murs, ainsi que de l'éclairage.



Square Louvois

L'idée d'un espace de jeux supplémentaire pour les petits dans le square Louvois avait germé au sein du Conseil de quartier Vivienne - Gaillon. Depuis septembre, c'est une réalité pour les familles de l'arrondissement qui voient leurs enfants profiter de la cabane et du toboggan flambant neufs. L'ensemble s'intégrera encore mieux dans le paysage lorsque la végétalisation qui l'entoure aura poussé, pour le bonheur de tous.



: en bref

UN VERNISSAGE COMMUN RUE SAINTE-ANNE

Quatorze galeries de la rue Sainte-Anne et de ses alentours accueillent le jeudi 13 novembre (de 16h à 22h) les amateurs d'art. L'idée est de présenter leurs dernières découvertes dans plusieurs domaines : peintures, dessins, sculptures, orfèvrerie, etc. Plus d'infos :

<http://sites.google.com/site/lesgaleriesdelaruesainteanne>

SPECTACLES DE NOËL



Les enfants des écoles maternelles et élémentaires du 2^e assisteront, comme tous les ans, à un spectacle de fin d'année.

Au programme : *Et les livres s'animent* au Forum des images pour les plus jeunes ; *L'Arche déglinguée*, au théâtre des Bouffes-Parisiens, pour les élémentaires.

LA MAIRIE RECRUTE

Si vous avez des capacités de communication et un bon sens de l'organisation, vous pouvez candidater à un poste d'agent recenseur (H/F) au sein de la mairie du 2^e arrondissement. Celle-ci sera chargée du recensement de la population entre le 15 janvier et le 21 février 2015. Adressez votre candidature à « Service de prestation aux usagers – 8, rue de la Banque – 75002 Paris ». Plus d'infos au 01 53 29 75 90.

CONSEILS DE QUARTIER

Un renouvellement partiel

Les trois Conseils de quartier ont accueilli différents visiteurs lors de leur réunion de rentrée. Cette année, leur renouvellement, par quart, sera organisé le 6 novembre lors du conseil d'arrondissement, avec un tirage au sort parmi les candidatures reçues.



Dominique Dussart, adjointe au maire du 2^e, chargée notamment de l'environnement et du développement durable, s'est déplacée pour présenter deux initiatives. La première, « Du vert près de chez vous », consiste à demander aux habitants d'identifier les espaces susceptibles d'être végétalisés. La seconde, « Famille à énergie positive », a pour objectif le changement des comportements afin de réaliser 8 % d'économie d'énergie. Comme les deux autres Conseils de quartier, celui de Montorgueil - Saint-Denis a ouvert ses portes au représentant de l'association Air 2 Fête pour le bal de la Bourse, ainsi qu'à la présidente de l'association Les Petits Pois. Autres points à l'ordre du jour : la « placette du Figaro », pour laquelle Jean-Paul Maurel a sollicité les paysagistes de la Ville de Paris pour une autre version du projet, davantage tournée vers la végétalisation, l'utilisation de la place Goldoni, et, enfin, l'aménagement des Halles.

Prochaine séance publique :
date inconnue au moment
du bouclage du journal.



Trois invités ont été accueillis lors de cette séance, qui a débuté avec la présentation de la Ressourcerie, par Giancarlo Pinna. La Mairie de Paris, suite à une demande de la mairie du 2^e arrondissement, a confié au directeur d'Interloque la gestion de cette structure, installée, depuis le printemps, rue Léopold Bellan. Sa mission : la prévention des déchets. Au tour ensuite de Diane Melul de présenter l'association qu'elle préside. Située rue Saint-Denis, Les Petits Pois rassemble commerçants et habitants. Sous sa houlette, différentes manifestations ont été organisées en juin, parmi lesquelles, un videgreniers dont les bénéficiaires ont été versés à La Clairière. Dernier invité : Edward Mayor, le représentant de l'association Air 2 Fête, en charge de l'organisation du bal de la Bourse venu parler de l'édition 2014, organisée le 22 novembre. La réunion s'est clôturée autour de différents points concernant l'organisation du Conseil de quartier.

Prochaine séance publique :
jeudi 13 novembre à 20h,
en mairie d'arrondissement.



Jean-Michel Leniaud, directeur de l'École nationale des chartes, est venu en ambassadeur de cet établissement d'enseignement supérieur qui forme notamment des futurs conservateurs du patrimoine et des bibliothèques (*voir aussi p. 10*). Après 100 ans de présence à la Sorbonne, l'école vient d'emménager rue de Richelieu. Le Conseil de quartier a ensuite accueilli Olivier Maillebauu, adjoint au maire à la propreté et à la sécurité, et Patrick Nieps, responsable des services municipaux de la propreté de Paris Centre. Tous deux ont présenté le plan de propreté de l'arrondissement qui, s'il existe depuis plusieurs années, peut faire l'objet de modifications. Les nuisances, en effet, se déplacent. Principaux points noirs : les recoins d'urine, les ordures et déjections sauvages, et, surtout, les mégots. Enfin, à noter, un point sur le premier Budget participatif de la Ville de Paris organisé du 24 septembre au 1^{er} octobre.

Prochaine séance publique :
lundi 17 novembre à 20h,
en mairie d'arrondissement.

LE PREMIER BUDGET PARTICIPATIF, UN FRANC SUCCÈS

Pour Paris

Le premier Budget participatif de Paris s'est clôturé le 1^{er} octobre. Neuf projets ont obtenu le plus de suffrages dans l'enveloppe qui était accordée, et seront réalisés très prochainement par la Ville de Paris. Plus de 40 000 Parisien-ne-s se sont rendu-e-s aux urnes dans les mairies, maisons des associations, centres sportifs mais aussi sur Internet. Proportionnellement à sa population, le 2^e est sur le podium des arrondissements où la participation a été la plus forte. L'ensemble des résultats est à retrouver sur <http://budgetparticipatif.paris.fr>

Pour le 2^e arrondissement

Les Conseils de quartier sont associés aux projets d'investissements de la mairie depuis novembre 2010. Une première réunion a lieu en novembre et présente des projets de la mairie aux trois Conseils de quartier. Ensuite, les conseiller-e-s ont trois mois pour prioriser les projets municipaux. Au printemps, la Ville de Paris retient les projets qui seront de nouveau présentés aux Conseils de quartier. La prochaine réunion plénière aura lieu le 27 novembre en mairie, à 19 h.

Quand l'économie se réinvente



Quel point commun entre la régie de quartier Paris-Centre, le restaurant-traiteur Un Monde gourmand, l'agence de conseil en image Éclat de soi, ou encore la coopérative de métiers Coopetic ? Toutes ces structures du 2^e s'inscrivent dans le champ de l'Économie sociale et solidaire.

Coup de projecteur.

Pour le philosophe Patrick Viveret, « *L'Économie sociale et solidaire (ESS) constitue une proposition globale d'un autre vivre ensemble* ».

Cette autre façon de faire de l'économie a officiellement été reconnue, cet été, avec l'adoption du projet de loi relatif à l'ESS par l'Assemblée nationale. Il était temps ! La preuve par les chiffres : sur les dix dernières années, l'ESS a créé en France 440 000 emplois, une croissance de 23 % ; alors que l'emploi privé n'augmentait que de 7 %. L'ESS représente pas moins de 10 % du PIB et 10 % des emplois, soit plus de 2,3 mil-

lions de salariés. Autant d'acteurs innovants qui remettent l'humain au cœur de l'économie. Comment ? En conciliant activité économique et utilité sociale. Une façon de donner la primauté aux personnes sur la recherche de profits.

Coopetic, solidarité collective

Parmi ces structures du 2^e qui réinventent l'économie, se trouve Coopetic. Fondée en 2009 par dix professionnels du multimédia et de l'accompagnement à la création d'entreprise, cette coopérative d'entrepreneurs et d'activités mise sur le capital... humain. Comme le formule Anita Protopappas,

cogérante et directrice : « *Le collectif, c'est l'avenir. Il faut apprendre à faire ensemble ; être dans la coopération et non plus dans la compétition.* » Dédiée aux personnes travaillant dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'audiovisuel et l'innovation, Coopetic appartient à ses entrepreneurs-salariés. Objectif : permettre à un porteur de projet de créer, tester et développer son activité, tout en étant salarié et en bénéficiant d'un accompagnement au sein d'un réseau, pour une période allant jusqu'à dix-huit mois. Des formations sont ainsi régulièrement proposées et les ●●●

économie sociale et solidaire

tout savoir :

... moyens ont été mutualisés : par exemple, les réalisateurs peuvent partager un studio vidéo. Depuis 2013, Coopetic gère également, de façon collective, des opérations de communication et a créé, à la rentrée, une agence de presse, sous forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), pour permettre aux journalistes free lance de bénéficier d'un statut. À noter que la coopérative va s'ouvrir aux chercheurs, autres professionnels touchés par la précarisation de leur statut.

Le centre social La Clairière

Proposer des biens et des services au plus grand nombre, sans chercher à exclure les personnes les moins solvables, tel est l'un des objectifs poursuivis par l'ESS. En témoignent deux initiatives du

centre social La Clairière. La première, qui s'intitule Bati're, est une entreprise d'insertion par l'activité économique, créée en 1992. Sous la houlette d'un chef d'entreprise, des personnes éloignées de l'emploi se forment aux métiers du second œuvre bâtiment, avant de se retrouver dans des conditions réelles de travail sur un chantier. Et ce, pendant un CDD de deux ans maximum : le temps de se bâtir une nouvelle vie. « *Nous intervenons sur tous types de locaux, des appartements comme des commerces, situés dans le centre de Paris*, précise Gilles Petit-Gats, directeur de La Clairière. *Nous proposons les mêmes prestations qu'une entreprise classique. Cela va de la plomberie au carrelage, en passant par la peinture ou l'électricité. La différence ? En faisant appel aux ouvriers de Bati're, vous contribuez à dynamiser l'économie sociale et solidaire de proximité.* » La deuxième initiative, Travail au clair (TAC), a été lancée en 2002. Cette association, destinée à ceux qui sont encore plus éloignés de l'emploi, fonctionne comme une agence d'intérim, mais avec un accompagnement social. Après avoir reçu une formation, les personnes en insertion travaillent sur des missions ponctuelles dans le centre de Paris : ménage, repas-

sage, déménagement, pose de papier peint, etc. « *Il s'agit là de les accoutumer au monde du travail. C'est une première marche vers l'emploi* », souligne Gilles Petit-Gats.

Se sentir belle avec Éclat de soi

Autre exemple, cette fois dans le domaine de la beauté, avec l'agence de conseil en image Éclat de soi. Dans le quartier Montorgueil - Saint-Denis, se niche un salon de beauté décoré dans un style bouboir. Explications de Fatima-Ismaelle Oujibou, la présidente : « *J'ai fondé en 2012 cette association pour proposer des séances de relooking aux femmes. Et parce que nous avons toutes droit au beau, je réserve un tarif préférentiel aux bénéficiaires de minima sociaux qui sont à la recherche d'un emploi.* » Après un questionnaire ciblé permettant de cerner les goûts de la personne, la petite équipe d'Éclat de soi prend soin de celles qui ont perdu une belle image d'elles-mêmes, afin qu'elles arrivent confiantes à leur entretien d'embauche. Une façon également de lutter contre la discrimination physique dans le monde du travail. Au programme : colorimétrie, maquillage, coiffure, conseils sur le maintien, puis accompagnement shopping.



Les adresses solidaires :

Coopetic :

09 51 58 16 72 - www.coopetic.coop

Un Monde gourmand :

01 43 55 83 30 - www.mondegourmand.com

Régie de quartier Paris-Centre :

01 42 77 22 20 - www.regiedequartier-pariscentre.org

Bati're :

01 42 36 40 00 - batire@laclairiere.org

Travail au clair :

01 53 40 89 36 - tac@laclairiere.org

Éclat de soi :

06 60 10 76 53 - www.eclatdesoi.com

Ressourcerie Paris-Centre :

01 40 41 07 05 - 13, rue Léopold Bellan

en direct du 2^e

Catherine Langlois, directrice
d'Un Monde gourmand



« **En 2015, nous fêterons nos 15 ans !** Nous avons débuté comme traiteur : une fois par mois, des femmes d'origine étrangère proposaient un repas exotique à La Clairière. Devant le succès de cet atelier, le centre social a créé une entreprise d'insertion par l'activité économique, sous statut associatif, spécialisée dans la restauration. Puis, il y a trois ans, nous avons ouvert un restaurant qui peut être privatisé. Une chef cuisinière et son bras droit encadrent cinq commis de cuisine qui reçoivent une formation, le temps de leur insertion (de quatre mois à deux ans). Si ces personnes viennent d'horizons différents, toutes sont motivées par l'envie d'apprendre. »



Toujours dans l'idée de démocratiser l'accès à la beauté, Éclat de soi organise, chaque premier jeudi du mois, « Jamais sans ma sape » ! L'idée : lors d'un cocktail gratuit, vous déposez un vêtement ou un accessoire en bon état qui sera ensuite vendu pour 2€ seulement à une femme qui souhaite changer de look.

Face à ce foisonnement de structures dans le 2^e, à quand la création d'une monnaie locale complémentaire au service de l'économie de l'arrondissement ? À l'image de La Pêche, la première du genre à avoir été mise en circulation en septembre en Île-de-France, à Montreuil, à l'initiative de l'association Montreuil en transition.

2 question à



Véronique Levieux

Conseillère du 2^e arrondissement chargée, notamment, de l'économie sociale et solidaire

Pourquoi ce choix politique de soutenir l'ESS ?

Parce que c'est un secteur qui porte en lui des valeurs d'entraide, d'innovation sociale, d'ancrage local, de développement durable. Dans le cadre de l'ESS, même les personnes en situation d'exclusion deviennent des acteurs économiques à part entière. L'ESS défend également un autre mode de gouvernance où la coopération l'emporte sur la concurrence. Et puis, on observe qu'en période de crise, l'ESS tient mieux le choc que le secteur marchand : les structures de l'économie sociale et solidaire continuent à créer des emplois qui sont respectueux de l'être humain comme de l'environnement (voir l'ouverture, cet été dans le 2^e, de la première Ressourcerie du centre de Paris).

Comment la mairie d'arrondissement leur vient en aide ?

Nous leur donnons de la visibilité, notamment lors du Mois de l'ESS, et nous les accompagnons dans leur installation et leur développement, en jouant un rôle d'intermédiaire. Que ce soit avec l'Atelier, La Ruche, LUTESS, ou avec l'administration parisienne. Par exemple, Un Monde gourmand, structure d'insertion par l'activité économique, bénéficie d'un local commercial que lui loue la Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris.

MicroDON : demandez l'arrondi en caisse !

La nouvelle édition de l'opération MicroDON a été organisée les 10 et 11 octobre. À l'initiative de la Maison des associations du 2^e, cette opération a été lancée en mars 2012 par l'entreprise sociale agréée solidaire du même nom, MicroDON. Le principe de ce geste solidaire est simple : si vos achats s'élèvent à 12,62 €, vous pouvez demander d'appliquer l'arrondi en caisse pour passer à 13 €. Les 38 centimes de différence seront versés à la Croix-Rouge française. À noter que dans le magasin Franprix de la rue Réaumur, ce dispositif est pérenne.

François Longérin, coprésident de la régie de quartier Paris-Centre



« Dans notre démarche, le citoyen est au cœur du lien social, du vivre ensemble dans nos quartiers. Sur les 30 salariés de notre régie, 25 sont en cours d'insertion. Leur mission : le lavage de vitres et le nettoyage des parties communes d'immeubles, des commerces et bureaux, des bungalows de chantier, ainsi que de la voirie et des espaces verts. À la rentrée, nous avons lancé une activité de services à la personne ; et au printemps, un atelier couture. Régulièrement, nous proposons des bourses d'échanges de vélo et de matériel de puériculture. Nous rassemblons 200 adhérents, dont une vingtaine sont actifs bénévolement. Avis aux autres habitants du centre ! »

L'École nationale des chartes ou l'écriture pour mémoire

Nichée au cœur de la Sorbonne depuis 1897, l'École nationale des chartes, fondée en 1821, a un nouvel écrin : le 2^e arrondissement. D'anciens locaux de la BNF ont entièrement été restaurés pour accueillir, le 6 octobre, la nouvelle promotion des 19 élèves fonctionnaires stagiaires de ce prestigieux établissement, qui rassemble au total 120 élèves et étudiants.

Du haut du 8^e étage du 65, rue de Richelieu, nouvelle adresse de l'École nationale des chartes, **Jean-Michel Leniaud**, son directeur, contemple la merveilleuse vue sur les toits de Paris : « Ici, tous les ingrédients sont réunis pour construire un site de réputation mondiale, à l'instar de la Sorbonne qui nous abritait depuis un peu plus de cent ans. » L'École des chartes, qui se situe près du quadrilatère de Richelieu, a désormais

« Ici, tous les ingrédients sont réunis pour construire un site de réputation mondiale, à l'instar de la Sorbonne. »

pour voisins : la Bibliothèque nationale de France (BNF), l'Institut national de l'histoire de l'art (INHA), ou encore l'Institut national du patrimoine (INP). « Nous sommes à proximité du Palais-Royal, chef-d'œuvre d'architecture, ainsi que du ministère de la Culture, où j'ai également travaillé, ajoute Jean-Michel Leniaud. Ce voisinage nous fait basculer de la fonction que nous assurons en direction des débouchés de l'école. Nous allons pouvoir créer des passerelles de façon beaucoup plus fluide. » Autre avantage de ce déménagement : l'École des chartes gagne en indépendance, n'étant plus, géographiquement, entre les murs d'une université. « La symbolique est forte », souligne



le directeur qui a vécu dans le 2^e : « J'aime beaucoup cet arrondissement compact. On s'y sent bien. L'ambiance est propice à l'étude de l'histoire et de l'architecture, ainsi qu'à la déambulation urbaine. C'est très pittoresque. Il suffit simplement de regarder en l'air ! »

Cet établissement d'enseignement supérieur fonctionne sur le même principe qu'une grande école : le recrutement se fait par concours, à l'issue de classes préparatoires de lycées d'excellence, comme Henri-IV. La scolarité dure trois ans et neuf mois. L'École des chartes recrute et forme des chercheurs expérimentés, notamment de futurs conservateurs du patrimoine et des bibliothèques. Un enseignement historiographique de haut niveau est dispensé, tourné vers l'analyse de documents, l'étude de l'évolution du latin médiéval et du néolatin, des langues romanes, ainsi que de l'histoire du droit et des institutions. Après avoir suivi des stages,

en France et à l'étranger, et soutenu une thèse sur une recherche inédite et approfondie, les élèves fonctionnaires stagiaires obtiennent le diplôme d'archiviste paléographe. Quatre grandes voies s'offrent alors à eux : l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) ; la filière archives ; les filières visuelles de l'INP ; enfin, l'enseignement et la recherche. Depuis 2006, trois cycles de master sont proposés : technologies numériques appliquées à l'histoire, études médiévales et concepteur audiovisuel. Au total, plus d'une centaine d'élèves et d'étudiants sont inscrits à l'École des chartes. Quant au nombre d'auditeurs en formation continue, il s'élève chaque année à 2 000.

Les habitants du 2^e pourront également retourner sur les bancs de l'école à l'occasion de conférences et de colloques ouverts au grand public. Et méditer devant la citation latine gravée sur le puits de lumière du hall du bâtiment de la rue de Richelieu : « Il convient de confier les événements aux traits de l'écriture afin de les transmettre en perpétuelle mémoire. »

EELV À quand le recyclage des biodéchets dans tout Paris ?

Parce que les ressources de notre planète sont limitées, il est important de ne pas les gaspiller. C'est la raison pour laquelle la mairie du 2^e a initié la récolte des biodéchets des restaurants scolaires. Les déchets organiques (d'origine animale ou végétale, comme les restes alimentaires ou les épluchures) peuvent être transformés en compost ou en gaz. Nous saluons l'initiative du maire du 2^e qui, à son échelle, s'inscrit dans cette action de valorisation en permettant de faire une ressource de nos déchets. Mais c'est à l'échelle de Paris que cette pratique doit être étendue. Certaines agglomérations ont d'ailleurs déjà mis en place la collecte des biodéchets des particuliers. Alors que la capitale accueillera la Conférence pour le climat en décembre 2015, Paris doit saisir cette opportunité et engager ce chantier indispensable pour une ville plus responsable.

Retrouvez-nous sur notre site Internet : <http://elus-paris2.eelv.fr/>. Le groupe des élu-e-s Europe Écologie – Les Verts

PS – PRG Pour un nouveau citoyen

Du 24 septembre au 1^{er} octobre, vous avez pu voter, quel que soit votre âge ou votre nationalité, sur 15 projets qui amélioreront le cadre de vie à Paris. Il s'agissait de la première étape de la mise en œuvre du Budget participatif qui vous permettra, tout au long de la mandature, de vous prononcer directement sur l'utilisation de 5 % des crédits d'investissement, soit un total de plus de 400M€ entre 2014 et 2020. Budget participatif, renforcement des Conseils de quartier, soutien aux associations, multiplication des concertations : sous l'impulsion d'Anne Hidalgo, la démocratie locale va ainsi bénéficier de moyens nouveaux et d'outils innovants pour permettre à chacun de participer à la gestion de notre ville et de nos arrondissements.

Véronique Levieux (PS), Maxime des Gayets (PS) et Olivier Maillebau (PRG) – psprg.paris2@gmail.com / psprg-paris2.fr

FDG Le Budget participatif: un premier pas dans l'extension de la démocratie à Paris

Le Budget participatif faisait partie des engagements d'Anne Hidalgo qui ont permis le rassemblement de la gauche à Paris. C'est une vraie initiative de gauche. Du 24 septembre au 1^{er} octobre 2014, tous les Parisiens, français et étrangers, ont pu voter pour choisir cinq projets qui seront intégrés au budget 2015. À partir de 2015, ils pourront présenter des projets à hauteur de 5 % du budget d'investissement, ce qui représentera 426 M€ sur la durée de la mandature. L'extension de la démocratie est au cœur de la politique de la gauche parisienne. Les élus Gauche unitaire et communistes, qui participent activement à la concrétisation des engagements que la majorité rose-vert-rouge a pris devant les Parisiens, seront attentifs à sa mise en œuvre effective et à la préservation du budget global de la Ville, indispensable à une réelle politique de gauche.

Béatrice Bonneau (Front de gauche – Gauche unitaire et communistes) beatrice.bonneau2@paris.fr

UMP Pourquoi tant de mépris ?

Des pauvres « sans dents » de François Hollande, aux ouvrières « illettrées » de son ministre de l'Économie, sans oublier la suppression brutale des bourses au mérite des lycéens issus de milieux modestes pour une mention « Très bien » obtenue au bac, ou encore l'octroi condescendant d'un chèque de 40 € par an (à peine plus de 10 centimes par jour) pour répondre à l'inquiétude des retraités à petites pensions, il est difficile de comprendre le mépris que la gauche réserve à ceux qui par réflexe ou par tradition familiale ont contribué à lui ouvrir les portes du pouvoir. À moins que la solution ne se trouve finalement dans cette citation de Jules Renard : « On finit toujours par mépriser ceux qui sont trop facilement de notre avis. »

Lekieffre.christophe@free.fr – @LekieffreParis – 06 60 95 33 17

UDI Le Programme local de prévention des déchets méritait mieux

L'objectif de ce Programme est de réduire de 7 % les déchets des ménages en cinq ans. Une bonne initiative que je soutiens mais avec quelques bémols et propositions :

- 70 000 € seront répartis à 13 associations pour sensibiliser les Parisiens sur le sujet dans seulement cinq arrondissements. Une vision plus collective, globale et équitable de la Ville de Paris aurait pu être la mise en place d'une taxe de ramassage au poids des déchets.
- Ne pas raisonner à courte vue et s'assurer d'opérations, d'actions pérennes, reconduites dans la durée.

À l'UDI, nous considérons l'écologie comme un enjeu majeur du 21^e siècle. L'écologie vaut plus qu'un plan de communication.

Catherine Michaud – catherine.michaud@paris.fr.

Les conseils de quartier du 2^e présentent

**SAMEDI
22 NOVEMBRE
2014**

au Palais Brongniart
de 17h à 2h du matin

animations enfants
de 17h à 20h

LE BAL DE LA BOURSE




13^e
édition

entrée
libre

•
vestiaire
obligatoire
1€ minimum
au profit de
l'association
Mains Libres

•
on peut
y diner!

Retrouvez toutes
les informations sur
 /air2fete
/baldelabourse